

Forgues ; A. A. Dechaine ; P. Brunet ; Chs. S. Riverin ; J. F. Lemieux ; Jos. Lefebvre ; Canille Guay ; Félix Gourdeau ; Naz. Fortier ; Gaspard Rochette ; Cléophas Leclerc ; Louis Blouin ; Jean Vaillancourt ; C. G. Bedard ; Alf. Lsclerc ; P. F. Rhéaume ; W. H. Childs ; Z. Turgeon ; Et. Gauvin ; J. B. Rousseau ; L. N. C. de Beaumont ; N. Caron Ptre, curé de Maskinongé ; J. B. Champeaux Ptre, curé de Berthier en haut ; Denis Gérin ptre, curé de Saint-Justin ; Ed. Moreau ptre, chanoine honoraire ; Jos. Charette ptre, curé de Saint-Barthélemi ; Louis P. Pelletier (député et secrétaire de la Province) ; Thomas P. Pelletier M. C. L. ; L. L. Rivard ; J. A. Couture ; Ernest Gagnon ; C. O. Samson ; Dr. Elz. Laberge ; A. C. P. Landry (sénateur) ; Dr. Samson ; N. Y. Montreuil ; V. W. LaRue N. P. ; Elz. Alain ; J. B. Drolet ; C. N. Falardeau ; Dr. V. Laurin ; Jos. Oct. Faucher ptre, curé de l'ancienne Lorette ; J. E. Pageot, secrétaire-trésorier C. M. ; H. Octave Roy, N. P. ; Honoré Robitaille, maire de l'ancienne Lorette ; Dr S. Bolduc ; P. Solymes Forgues, registrateur de Bellechasse ; N. H. Boisseau ; F. X. Méthot M. C. L. ; J. E. Richard ; Arthur J. Duchesnay ; J. A. Charlebois, N. P. ; Edouard J. Duchesnay.

Le montant total de cette souscription est de \$359.20.

LES ECOLES DU MANITOBA

La portée des résolutions qui ont été publiées sous forme de réponse de M. Greenway aux ordres du gouvernement fédéral pour le rétablissement des écoles séparées au Manitoba est énorme, et c'est une leçon dont il ne faut pas manquer d'apprécier toute la force.

Lorsque l'on songe qu'une infime minorité, car le Manitoba est dans la Confédération une entité presque négligeable au point de vue numérique, s'insurge contre la violation de ses droits primordiaux, ceux qui résultent de l'ordre social établi et du privilège de l'Etat de diriger l'éducation du sujet et met au défi, non seulement toute la machine de la Confédération, mais toute la machine impériale et même, par un décret, toute la machine papale, on se demande si les hommes aux idées vraiment libérales dans la province de Québec n'y verraient pas enfin un exemple de ce qu'ils pourraient faire si seulement ils le voulaient.

Nous admirons bien franchement et sans arrière pensée, nous l'avouons, la réponse de M. Greenway. Son calme, sa dignité et sur-

tout son gros bon sens sautent aux yeux et doivent profondément humilier les auteurs du *remedial order*.

Nous en avons fait ressortir l'autre jour les points principaux ; inutile d'y revenir. D'ailleurs, c'est surtout à titre de leçon que nous la considérons ici comme exemple de ce que peut faire une minorité qui veut se débarrasser du contrôle financier et éducationnel du clergé catholique en matière d'écoles.

Qu'il existe dans la province de Québec un groupe de ce genre personne ne peut le nier, car l'évidence crève les yeux.

Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il constitue une majorité numérique parce que la masse l'écrase de son ignorance et de son servilisme précieusement maintenus par l'éducation cléricale, mais il constitue à vrai dire une majorité intellectuelle qui s'accroît chaque jour.

On vient d'en avoir la preuve dans une consultation organisée par notre confrère le *Monde* au sujet de la qualité de l'éducation dans les collèges classiques, consultation où nous relevons ce qui suit parmi les réponses les plus typiques :

M. BENJAMIN SULTE,—Homme de lettres.

Je n'ai aucune expérience personnelle à cet égard, mais je me suis habitué à une opinion basée sur trois faits :

1o Les collèges sont établis pour former des prêtres ; pourquoi les jeunes gens qui se destinent aux professions libérales fréquentent-ils ces collèges ?

2o Ceux qui sortent des collèges et qui n'entrent pas dans les professions libérales ne peuvent lutter contre les enfants des petites écoles. Là-dessus j'ai quarante-quatre ans d'expérience.

3o Lorsque j'ai demandé à un homme parvenu à la tête de sa profession, par quel collège il avait passé, on m'a répondu, neuf fois sur dix, : " Qu'importe le collège, c'est toujours du temps perdu ; je me suis formé moi-même avec peine et misère, " car au commencement de cette nouvelle carrière, je me sentais trompé, désenchanté, vidé, effrayé de la vie. Le désespoir m'a donné du courage."

DR J. M. BEAUSOLEIL

Qu'il suffise de dire que les sept-huitièmes des candidats à l'étude des sciences médicales échouent sur les matières suivantes : Arithmétique, algèbre, mathématiques, géographie, physique et chimie.

La calligraphie n'est pas " belle ".

La grammaire et la langue ne sont pas respectées.

M. CALIXTE LEBEUF, avocat

Nous n'avons pas de collèges classiques proprement